

Être référent pour l'Activité Physique et Sportive (APS) au sein d'un établissement médico-social

L'identification et la formation de référents APS au sein des structures médico-sociales s'impose comme une étape essentielle. Les référents auront pour mission de promouvoir, coordonner et soutenir les projets d'activités physiques adaptées aux besoins des personnes accompagnées.

Le référent APS peut appartenir à différents corps de métier au sein de l'établissement : infirmier, aide-soignant, éducateur spécialisé, AMP, personnel administratif ou technique, etc. Son rôle n'est pas nécessairement d'animer lui-même les séances d'activité physique, mais plutôt d'agir comme personne-ressource, en apportant des informations utiles et en facilitant l'accès à la pratique pour l'ensemble des bénéficiaires.

Objectifs

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Identifier et comprendre les enjeux de l'activité physique en établissement médico-social
- Identifier le rôle et les missions du référent APS
- Connaître les recommandations de l'HAS en matière d'activité physique adaptée
- Concevoir et piloter un projet APS adapté aux besoins des personnes accompagnées
- Animer ou coordonner des activités physiques adaptées dans le respect des bonnes pratiques
- Mobiliser et travailler en collaboration avec les partenaires internes et externes

Public

- Référent APS ou futur référent APS

Pré-requis

- Être référent APS au sein de son établissement ou futur référent APS

Nombre de stagiaires

12 personnes maximum

Durée

14 heures (2 jours)

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et mises en situation durant des ateliers

Evaluation des acquis

- QCM en fin de formation

Contenu de la formation

Jour 1 : Enjeux et cadre réglementaire de l'APS

▪ Définitions

- Activité physique adaptée : définitions, concepts et bienfaits
- Enjeux spécifiques liés à nos publics (handicap, vieillissement...)
- Réglementations et recommandations liées au sport et à la santé
- Les risques liés à l'inactivité physique et/ou sédentarité
- Cartographie des partenaires du territoire

▪ Rôle et missions du référent APS :

- Missions du référent APS
- Positionnement dans l'équipe pluridisciplinaire et avec les partenaires externes
- Articulation avec les projets individualisés et le projet d'établissement
- Limites et responsabilités

Jour 2 : Elaboration et pilotage d'un projet APS

▪ Les étapes

- Diagnostic des besoins, des ressources et freins internes
- Définition des objectifs et indicateurs
- Planification et organisation des actions : mises en situation de terrain
- Outils de suivi et d'évaluation

▪ Cas concrets :

- Principes d'adaptation des APS selon les capacités
- Activités possibles en structure : mobilité douce, jeux moteurs, activités sensorielles.
- Sécurité, précautions, contre-indications.
- Exemples de séances simples et accessibles

Intervenant(s)

Cyril FONTANEL

Educateur sportif au sein de plusieurs établissements de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques

Manon DRATWICKI

Coordinatrice - Educatrice sportive au sein d'un établissement de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques

Tarifs

- Individuel : nous consulter
- Groupe : 3 410€

Dates

- A déterminer

Modalités et délais d'accès

- Sur inscription, nous contacter

Lieu

- Centre de Formation et de Recherche Adapei des Pyrénées-Atlantiques
- Ou dans vos locaux

Accès aux personnes en situation de handicap

Pour toute précision sur cette formation, contacter notre référent handicap (coordonnées bas de page)